

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Dumont d'Urville Laplace - IFPRA - BTS - Production - Conception et industrialisation en microtechniques - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée Dumont d'Urville Laplace - IFPRA - BTS - Production - Conception et industrialisation en microtechniques - en apprentissage (41524)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Dumont d'Urville Laplace - IFPRA - BTS - Production - Conception et industrialisation en microtechniques - en apprentissage (41524)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Le niveau dans les matières scientifiques	Notes de la fiche Avenir en mathématiques et sciences physiques	Essentiel
	Le niveau dans les matières technologiques ou professionnelles	Résultats dans les éventuels enseignements suivis	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité d'expression écrite	Notes de la fiche Avenir	Très important
Savoir-être	Implication	Attitude face au travail, autonomie mesurée par les appréciations portées sur les bulletins	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aptitude à poursuivre en post-bac	Privilégier les avis Très favorable et Favorable	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Utilisation d'évaluations qualitatives et quantitatives renseignées dans parcoursup

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Travailler sa lettre de motivation et idéalement venir aux journées portes ouvertes ou aux différents salons ou participer aux journées du lycéens.

Un lien vers une entreprise d'accueil est indispensable.

Signature :

ERIC GOUGEAUD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Dumont d'Urville Laplace - IFPRA